69e Année. — Nouvelle série, nº 2679 — Le Numéro : 5 Centimes — Jeudi 28 Septembre 1899

ÉMILE DE GIRARDIN
FONDATEUR
ABONNEMENTS :
Trois mois. Six mois. Un an.
Paris et Départements : 6 fr. 11 fr. 22 fr.
Étranger : 36 francs par an.
Rédaction : 12, rue du Croissant, 12
Adresse télégraphique : NALPRESSE, PARIS

LA PRESSE

ÉMILE DE GIRARDIN
FONDATEUR
Les annonces et réclames sont reçues
Aux bureaux de « la Presse »
et chez MM. Ch. Lagrange, Cerf et Cie
6, place de la Bourse,
Dollingen et Ce, 16, rue Grange-Batelière
Administration : 12, rue du Croissant, 12
Téléphone, 3 fils : Nos 101.69 — 102.80 — 130.87

Seine 243 1899

LA COMMUNICATION DES PIÈCES : CE QUE CONTIENNENT LES DOSSIERS. — LES GRÈVES

Dernière Heure

LES DESSOUS DU « COMPLOT »

Ce que contiennent les dossiers. — Où sont les charges?

Quoique les avocats — comme M. Bérenger — se montrent d'une absolue discrétion, nous avons pu nous procurer sur les fameux dossiers de la Haute-Cour des renseignements assez précis. Il est inutile d'ajouter que nous les avons obtenus de personnes touchant les inculpés d'assez près. Nous avons, au surplus, de sérieuses raisons pour en assurer l'exactitude.

Dans le dossier Déroulède, aucune preuve de complot, pas une lettre, pas un mot compromettant : des coupures de journaux, des copies de discours, et c'est tout.

Le dossier Baillière est aussi vide. Me Hornsbostel, qui est chargé de la défense de l'inculpé, a passé la journée à chercher, mais en vain, dans les autres dossiers, les pièces intéressant son client, pensant qu'elles avaient été égarées.

Dans le dossier Barillier se trouve seulement le rapport d'un garçon coiffeur qui est en même temps employé par la police politique et qui ne contient que des potins de quartier sans aucune importance.

Le dossier de Marcel Habert ne renferme rien autre que les rapports constatant les démarches faites, en vain encore, pour le découvrir.

Dans le dossier Thiébaud, il y a quelques vagues lettres d'amis lui demandant de venir faire, ici et là, des conférences — sans plus.

Le dossier le plus volumineux est celui de M. Brunet, de Caen; il contient seulement différentes lettres dans lesquelles M. Brunet et ses amis se moquent du gouvernement, qui « les prend au sérieux ».

Dans le rapport touchant les perquisitions faites à Angoulême, le commissaire de police constate et déplore que son principal témoin ne possède pas entièrement ses facultés mentales.

Le carnet de M. Dubuc, qui est le principal argument de l'accusation, contient vingt ou vingt-cinq noms écrits en chiffres.

Des enquêtes ont été faites sur ces personnes et les rapports constatent que ces prétendus militants ne s'occupent pas de politique.

Enfin, pour finir, disons qu'il résulte d'une pièce de dossier que les plans de la Préfecture et de l'Hôtel de Ville de Caen dont les conjurés devaient s'emparer, du moins le réquisitoire l'affirme, ont été payés 3 francs!

Et c'est tout.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL

M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, doit rentrer demain matin à Paris. Il repartira vendredi, après avoir présidé le conseil de cabinet qui se tiendra dans la matinée au ministère de l'intérieur.

LES CHAMBRES

Bruits de convocation anticipée

On disait aujourd'hui dans les couloirs de la Chambre que la convocation anticipée du Parlement pour laquelle les nationalistes et certains progressistes avaient fait campagne pourrait bien, avant peu, être un fait accompli, par la volonté même du gouvernement.

Il était en effet question cet après-midi de graves désaccords entre les ministres. Certains d'entre eux, assurait-t-on, désireux de se conformer aux ordres du Grand-Orient, voudraient que le ministère parût devant les Chambres avec un projet tout préparé concernant les congrégations et les institutions d'enseignement libre. MM. Waldeck-Rousseau, de Galliffet, Leygues, Jean Dupuy, Delcassé seraient hostiles à cette mesure, ainsi que M. Loubet. Au contraire, MM. Millerand, Baudin, de Lanessan et Monis lui seraient favorables.

Le bruit court aussi que M. Ribot, se séparant absolument de son collègue du Pas-de-Calais M. Jonnart, prononcerait à la rentrée un grand discours contre le monopole de l'enseignement par l'Etat.

Dès maintenant, on compte sur une majorité de 400 voix favorable aux déclarations de M. Ribot.

LA RETRAITE DE M. MAX RÉGIS

M. Max Régis, ancien maire d'Alger, est à Barcelone chez un de ses amis qui est Alsacien. Il attendra là l'issue des poursuites dirigées contre lui.

Ce pauvre M. Méline !

On n'est vraiment pas juste pour M. Méline! L'univers entier l'abandonne. Ses meilleurs amis se détournent de lui. Et hier encore, cet insupportable M. Cochery, qui vécut pourtant de son influence politique, lui décochait le coup de pied de l'âne, avec une désinvolture bien digne d'un politicien.

Et qu'est-ce qu'on reproche, au juste, à M. Méline? Les gens qui, comme Jonnart, Cochery, ou même comme l'obscur François, cherchent à se tailler une belle réclame auprès des socialistes de gouvernement, affectent de croire que le père de l'agriculture a souhaité la convocation des Chambres et qu'il y a cherché un moyen d'agitation politique. C'est là une discussion de mauvaise foi.

La vérité est tout autre. M. Méline s'est refusé à étudier même la question, tant que l'arrêt de Rennes n'était pas rendu. Il estimait à bon droit qu'on n'avait pas à faire intervenir les Chambres dans l'œuvre judiciaire qui se poursuivait.

Après la sentence, la situation changea. M. Méline avait, dans son parti, un certain nombre d'amis fort irrités qui réclamaient le contrôle du Parlement sur les opérations un peu trop fantaisistes du ministère. M. Méline ne pouvait pas négliger d'entendre ces réclamations d'une fraction notable de ses partisans. Et voilà pourquoi il adressait à ses amis une lettre où il leur demandait conseil, sans indiquer qu'il désirât lui-même la réunion anticipée des Chambres.

Nous lui avons tous reproché, ici même, d'avoir, ce jour-là, manqué « d'estomac ». S'il eût osé formuler son avis, il avait assez d'autorité pour entraîner la décision d'une grande fraction de son entourage. Et les échecs qu'il subit sont précisément le résultat de son indécision personnelle.

Mais alors, précisément, reconnaissons la vérité! M. Méline ne paraît pas avoir désiré la convocation des Chambres. Et quand ses anciens amis la repoussent, ce n'est pas à lui qu'ils donnent tort et qu'ils font échec.

Mais leur lâchage n'a rien d'étonnant. Le troupeau parlementaire est, comme toutes les autres foules, stupide et lâche. Il s'abandonne au courant, et ne le remonte jamais. La fortune de M. Méline subit une éclipse peut-être momentanée. C'est assez pour justifier les reniements bruyants des enragés du portefeuille.

Ici, nous n'avons jamais été inféodés à M. Méline. Je n'en suis que plus à l'aise pour signaler l'injustice et le manque de franchise des attaques dirigées contre cet homme, à qui tant de sots dédains rendront bien des sympathies.

LÉON BAILBY.

LIRE A LA DEUXIÈME PAGE
Les chroniques de MM. Edmond Sée, Henri du Rêan et Henri Duvernois.

LES AFFAIRES

BOURSE DES VALEURS

Marché faible. — Nouveau tassement

Les nouvelles relatives au Transvaal sont de plus en plus graves, elles ont pour effet d'accentuer le mouvement de réaction sur le groupe des mines et, par répercussion, notre marché est assez mal disposé. En outre, on redoute des embarras monétaires; on croit que la Banque d'Angleterre sera amenée à élever demain le taux de son escompte et, comme nous approchons de l'époque où se produit normalement le resserrement de l'argent, on peut craindre que la plupart des places financières, y compris la nôtre, n'appliquent prochainement la même mesure.

Seules, nos rentes se sont maintenues assez fermes : le 3 0/0 à 100 60 ; le 3 1/2 0/0, un peu plus lourd, à 102 50.

Les fonds étrangers sont faibles: la Rente espagnole recule à 62 07 ; l'Italien est stationnaire ; les valeurs ottomanes s'alourdissent de plus en plus ; les valeurs brésiliennes sont sans affaires ; les emprunts russes conservent leur fermeté.

Les Sociétés de Crédit n'ont que de rares négociations ; nous retrouvons le Crédit Foncier, le Crédit Lyonnais, le Comptoir National d'Escompte aux environs des cours de la veille.

La Société générale s'établit vers 600 fr.

Le conseil d'administration de la Société générale a décidé la mise en paiement, à partir du 2 octobre prochain, d'un acompte de 6 fr. 25 par action, à valoir sur les bénéfices de l'exercice courant représentant l'intérêt à 5 0/0 du capital versé pour le premier semestre de 1899.

Calme complet sur nos chemins de fer; les valeurs industrielles sont plus lourdes. Signalons, cependant, la hausse de l'action de la Société des Grands Magasins du Printemps à 657.

Forte réaction sur les Mines d'Or : la Charterred recule à 61, l'East Rand à 129, la Geldenhuis à 148 50, la Goldfields à 114, la Randfontein à 57, la Robinson à 209.

Le Rio fléchit à 1,161.

BOURSE DE COMMERCE

5 HEURES

	Farin.	Blés	Colza	Lin	Alcool	Sucr.
Courant	25 50	19 15	53 ..	50 25	35 25	28 125
Octobre.	25 60	19 20	53 25	50 50	35 50	28 75
Nov.-D.	25 90	19 60	53 75	50 25	36 ..	.. ..
4 d'oct.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	29 125
4 de nov.	26 15	19 75	.. ..	.. ..	37 ..	.. ..
4 prem.	26 55	20 15	54 25	51 ..	37 ..	29 75
4 demars	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	30 375
4 de mai	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	37 75	30 75

Sucre roux 88, d'un titrage inférieur à 93° .. ..
— supérieur à 90° .. ..

Doubles primes

	Blés	Farines	Alcools	Sucres
4 d'octobre....	.. ..	.. ..	.. ..	1 50
4 de novembre.	1 85	1 ..	.. ..	.. .. ./.
4 premiers....	1 15	1 50	3 25	2 ..
4 de mars.....	.. ..	.. ..	.. ..	2 50
4 de mai.....	.. ..	.. ..	3 75	.. ..

Primes simples

	Blés	Farines	Alcools	Sucres
4 d'octobre....	.. ..	.. ..	.. ..	.. 75
4 de novembre	.. 45	.. 50	.. ..	.. .. ./.
4 premiers....	.. 60	.. 75	1 60	1 ..
4 de mars.....	.. ..	.. ..	.. ..	1 25
4 de mai.....	.. ..	.. ..	1 90	.. ..

Sucres. — Le marché a dénoté aujourd'hui une tendance lourde, en sympathie avec les avis similaires de l'étranger. Les baissiers ont encore été largement vendeurs, malgré les avis un peu moins favorables sur la récolte, et les cours ont rétrogradé d'une légère fraction sur la clôture précédente.

Blés et farines. — La faiblesse a été de nouveau la note dominante aujourd'hui. Les offres sont toujours abondantes et font fléchir tous les jours les cours aussi bien du rapproché que du livrable.

Il y a lieu de noter aujourd'hui un recul de 20 à 25 centimes sur hier.

LA JOURNÉE

LES GRÈVES

AU CREUSOT

Négociations reprises. — L'entrevue de cet après-midi.

(De notre envoyé spécial)

La situation au Creusot semblerait plutôt s'être améliorée. En effet, les négociations sont reprises.

La lettre adressée à M. Schneider contenait des réclamations sur huit ateliers. Il répondit par une lettre, remise à huit heures, au sous-préfet, qu'il avait été convenu qu'aucune nouvelle réclamation ne serait présentée.

— En conséquence, dit-il, je n'examinerai pas les réclamations nouvelles. Pour répondre au désir que vous m'avez exprimé, j'accepte de recevoir successivement demain, en votre présence et avec des agents compétents, trois ouvriers de chaque service délégués par leurs camarades pour examiner à nouveau les réclamations spéciales auxquelles j'ai déjà répondu aujourd'hui et pour lesquelles les ouvriers demandent un supplément d'informations.

Quant aux questions générales, elles ne seront pas abordées, ma réponse ayant déjà été donnée.

Vous voudrez bien m'indiquer les noms des ouvriers délégués. Je pourrai les recevoir à partir de dix heures à la verrerie.

Les délégués ont été élus dans une réunion générale.

A la suite de la transmission du nom des délégués à M. Schneider, le sous-préfet a reçu la lettre suivante :

Monsieur le sous-préfet, j'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'envoyer en énumérant les délégués pour l'entrevue de demain. J'accepte de porter à quatre le nombre des délégués de la forge. Chacun des autres services sera représenté par trois ouvriers (je ne désire pas choisir moi-même) parmi ceux inscrits, et je discuterai avec ces seuls ouvriers les questions que je dois examiner, conformément aux indications de ma lettre de ce soir.

Veuillez agréer, etc. — Signé Schneider.

Aujourd'hui, la ville est relativement calme et le temps revenu au beau. Le comité de la grève veut visiblement temporiser et les ouvriers qui devaient se présenter à dix heures à la verrerie ont fait demander que l'entrevue fût retardée et n'eût lieu qu'à une heure de l'après-midi. M. Schneider y a consenti.

MM. Simyan, député; Quilici, Maxence Roldes, qui sont présents au Creusot, espèrent encore une solution amiable.

Ce matin, quatre réunions ont eu lieu sans incident dans différents quartiers.

Une manifestation a eu lieu dans l'après-midi sur la place Schneider.

A l'heure où je vous télégraphie, l'entrevue des délégués avec la direction n'est pas encore terminée.

La fermeture?

M. Berthoud, chef du contentieux des usines du Creusot, a fait une déclaration dont nous extrayons ce passage :

Sur neuf mille ouvriers que compte l'usine, il n'y en a pas actuellement plus de vingt-cinq ou trente qui travaillent encore.

Le syndicat a reconnu qu'il était indispensable que certains services fussent assurés et, après entente avec le sous-préfet, il a autorisé quelques ouvriers à travailler au gaz (l'éclairage de la ville étant la propriété de la Compagnie du Creusot), à l'électricité, qui est indispensable au fonctionnement de l'Hôtel-Dieu, et, enfin, dans les mines, où la cessation complète du travail pourrait faire naître les plus graves dangers.

Dans ces conditions, vous voyez que la fermeture de l'usine ne saurait incomber à M. Schneider.

Les meetings

Il n'y a pas eu aujourd'hui moins de sept meetings.

M. Maxime Roldes a parlé au quartier de la Muette; M. Georges Pellerin, au quartier des Riaux; M. Desbrosses, au quartier du Pont-du-Souci; M. Laporte, au quartier du Chanliau; M. Quilici, à la route de Couches; M. Robin, au quartier de la Couronne; MM. Montel et Didier, à la route de Montcenis.

LES PUISATIERS-MINEURS

Solution du conflit

Le bureau du conseil municipal a donné gain de cause aux ouvriers mineurs du premier lot du Métropolitain qui s'étaient mis en grève hier pour une question de salaire. Le conflit portait sur le point de savoir si les ouvriers terrassiers poseurs de *pieds-droits* ou poutres de soutènement seraient payés 60 cent. ou 75 cent. l'heure.

En attendant la réunion de la commission municipale du travail qui tranchera le différend, le bureau du conseil a décidé que les ouvriers toucheraient au moyen du payement d'heures supplémentaires une bonification qui portera le prix de l'heure à 0 fr. 75. Les ouvriers employés au *pied-droit* toucheront 0 fr. 60, plus un franc par jour, mais cette décision n'est que provisoire.

Les délégués se sont rendus, à l'issue de l'entrevue qu'ils ont eue avec les membres du bureau du conseil, à la Bourse du travail, où les attendaient les grévistes.

M. Brard, conseiller municipal du dix-neuvième arrondissement, qui était présent, a fortement engagé les mineurs à accepter les propositions qui leur étaient faites. A la majorité, l'assemblée a voté la fin de la grève.

Ainsi se termine ce conflit qui, s'il avait pris de l'extension, aurait pu retarder considérablement les travaux du Métropolitain si impatiemment attendu par les Parisiens.

A MONTBÉLIARD

Une nouvelle grève

On mande de Montbéliard, 27 septembre :

Quatre cents ouvriers de l'usine des fils de Peugnot frères, fabricants de vélocipèdes à Beaulieu, commune de Valentigny, se sont mis en grève à la suite du renvoi d'un ouvrier nommé Louys.

M. Jaurès est attendu, M. Gérault-Richard ne pouvant venir.

LA MISSION VOULET

Le paquebot la *Ville-de-Maranho*, qui devait apporter l'original de la lettre Voulet, est bien arrivé, mais il ne possédait pas le document attendu.

On déclare aux Colonies que la chose en elle-même n'a pas d'importance. La transcription de cette lettre a été faite par des officiers qui ont certifié la conformité de la copie prise et qui postérieurement ont affirmé télégraphiquement cette conformité.

Au ministère, on est toujours sans nouvelles précises des officiers qui accompagnaient le capitaine Voulet; mais on croit qu'ils ont rompu avec lui et qu'ils rejoindront spontanément la mission Fourcau-Lamy.

D'autre part, une dépêche de Liverpool annonce que l'*Olenda*, arrivé de la côte occidentale d'Afrique, confirme la nouvelle du bruit qui court à Akassa de l'arrivée d'une expédition française dans les environs de Kano.

Cette expédition ne pourrait être que la mission Voulet, amenée à rechercher des territoires où la vie serait plus facile que dans les régions peu prospères du Damergou.

LA HAUTE-COUR

La communication du dossier aux inculpés. — Ce qu'en pensent les avocats. — L'avis d'un sénateur.

Le complot apparaît décidément comme de moins en moins sérieux. La communication du dossier aux inculpés est commencée. Et l'on ne voit rien venir de grave.

La matinée

A sept heures moins un quart, les trois greffiers, MM. Wilmès, Pasquier et Augex arrivent à leur bureau, voisin de celui de M. Bérenger. On sait que M. Bérenger a divisé l'ensemble des inculpés en quatre groupes : 1° Groupe Déroulède; 2° Groupe des royalistes détenus; 3° Groupe des antisémites détenus; 4° Groupe des inculpés non détenus.

Trois jours seront accordés aux avocats de chacun de ces groupes pour prendre communication des dossiers.

C'est le groupe Déroulède qui débutait ce matin. A sept heures, Mes Reullier, Lagache et Hornbostel s'installaient au greffe et les dossiers leur étaient aussitôt communiqués.

A onze heures et demie, ces messieurs se sont retirés.

Les honorables défenseurs, en quittant le palais du Luxembourg, gagnent un café où ils vont prendre un verre de madère réparateur.

Naturellement nous les suivons et nous installons non loin d'eux.

Tous les trois ont l'air joyeux et, du reste, à peine assis, ils partent d'un grand éclat de rire.

— Je n'ai jamais vu de dossier semblable! se récrie l'un d'eux.

— Il n'y a rien, rien, répond un autre.

— C'est le vide absolu; une machine pneumatique y a passé, continue le troisième. Dans le dossier de Déroulède, il n'y a absolument que des numéros du *Drapeau*, des coupures de journaux. Ah! j'oubliais, il y a encors le discours que prononça Déroulède pour sa défense en cour d'assises; les passages violents sont soulignés au crayon rouge.

Dans le dossier d'un autre inculpé, il n'y a matériellement rien autre chose que les pièces de forme.

Les trois avocats continuent à échanger leurs impressions au milieu des rires et des plaisanteries. Puis ils se séparent en se donnant rendez-vous pour deux heures au greffe de la Haute-Cour.

L'après-midi au Sénat

Les avocats défenseurs du groupe Déroulède, MM. Reullier, Lagache et Hornbostel, sont revenus au Luxembourg à une heure et demie.

Ils se sont remis aussitôt au travail et ont continué l'examen des dossiers mis à leur disposition.

M. Bérenger de son côté a travaillé tout l'après-midi en compagnie de ses assesseurs.

Un sénateur que nous rencontrons dans la galerie des Busles nous dit tout le mécontentement des commissaires de la Haute-Cour. Plus ils vont, plus ils travaillent, plus l'accusation leur apparaît comme ne reposant que sur des enfantillages.

— Vous avez dû, du reste, nous dit-il, constater combien les avocats étaient « gais et contents » ce matin en quittant le palais; cette gaîté est très symptomatique.

Ce qu'il y a de plus grave pour le gouvernement et le parquet, c'est que, comme je le connais, M. Bérenger refusera très carrément de « marcher » : les poursuites ne lui semblent pas justifiées : avant d'être homme politique il est honnête homme et rien ne le fera fléchir! C'est une barre de fer.

S'il juge en sa conscience que les poursuites doivent être abandonnées, rien ni personne ne lui fera changer d'avis. M. Loubet viendrait-il en personne accompagné de M. Fallières et de tous les sénateurs le supplier de sauver la République en poursuivant, que ce serait la même chose et certainement il répondrait: « Que le gouvernement tombe; que la République — qui n'est pas en danger — se sauve elle-même! Pour moi, je n'obéis qu'à ma conscience et elle me dit que les accusés ne sont pas coupables, je signe donc des arrêts de non-lieu. »

Et c'est très probablement ce qui arrivera; remarquez-le: on ne parle plus, depuis trois ou quatre jours, ni de l'aménagement de la salle des séances, ni du transfert de la Haute-Cour à Versailles ou ailleurs; croyez-moi, la Haute-Cour se réunira encore une fois, une seule fois... pour se dissoudre.

Ainsi qu'on le voit, ces déclarations concordent absolument avec la conversation tenue par les avocats que nous publions plus haut.

Nouveaux papiers

Cet après-midi, à deux heures, un commissaire de police a apporté au parquet de la Haute-Cour un énorme sac rempli de papiers.

Il paraîtrait que ces papiers ont été saisis chez le chansonnier Théodore Botrel.

Est-ce que tout — même le complot! — finirait par des chansons?

L'ANGLETERRE ET LE TRANSVAAL

On mande de Londres :

Le *Volkstein*, qui passe pour refléter la pensée du gouvernement transvaalien, dit que, si l'Angleterre ne donne pas dans un bref délai l'assurance de ne pas envoyer de renforts et de ne plus débarquer de nouvelles troupes dans l'Afrique du Sud, les Boers ne devront pas tarder à entrer en campagne.

Le bruit court, d'autre part, avec persistance dans la Cité qu'une patrouille de Boers aurait tiré sur une troupe anglaise à la frontière de l'Etat d'Orange.

Cette rumeur a causé quelque émotion à la Bourse.

La *Pall Mall Gazette* annonce également que les indigènes Griquas et Pondoos, ainsi qu'une partie des Matabélés, se sont soulevés et que les hostilités sont imminentes à la frontière du Natal.

LES OMNIBUS DE THÉATRE

Pour la sortie des théâtres. — Un progrès

On nous annonçait ce matin une petite nouvelle d'allure invraisemblable : les omnibus de théâtre, que le public parisien réclame depuis si longtemps, par la plume de tous les courriéristes, allaient enfin faire leur apparition.

Pour avoir confirmation de cette nouvelle, nous sommes allés faire part de notre incrédulité à M. le directeur général de la Compagnie des Omnibus. Très obligeamment il nous a donné les détails suivants :

— Les horaires de départ de ces omnibus ne sont pas encore terminés et je ne pourrai vous les communiquer que dans une huitaine de jours. Il nous reste à vous mettre d'accord sur quelques points avec la commission du conseil municipal. Ce qui est définitif aujourd'hui, ce sont les différents itinéraires.

Six départs auront lieu des grands boulevards pour la place Wagram et les Ternes, l'Odéon et l'avenue du Maine, Montmartre et la Villette. Les voitures attendront le public au boulevard des Italiens et au boulevard Saint-Denis.

Trois départs auront lieu du Palais-Royal et du Louvre pour Clichy, Grenelle et Belleville.

Deux, du Châtelet, pour le square des Batignolles et Ménilmontant, et un de la place de l'Alma pour la Gare du Nord.

— Ces omnibus auront donc des horaires précis dont ils ne se départiront pas. Mais pour les représentations qui se prolongent très tard, pour les répétitions générales, notamment, le public ne pourra donc pas compter sur ces omnibus?

— Nous sommes obligés d'avoir des horaires fixes. Du reste, la mesure qu'a prise la Compagnie est surtout destinée à rassurer les voyageurs. Le public peut presque toujours au sortir des théâtres trouver des places aux départs de minuit vingt. Mais il craint l'affluence, il redoute d'être en retard et il rentre par un autre moyen. Quand il saura qu'après le départ de minuit vingt il trouvera encore des voitures l'attendant au bureau, prêtes à partir dans plusieurs directions, il s'y rendra très vite.

— A quand la mise à exécution de cette nouvelle et excellente mesure?

— Au 15 octobre.

Nous remercions le fonctionnaire de la Compagnie, qui nous promet de nous adresser les horaires exacts dès qu'ils seront établis.

Que les amateurs de théâtre se réjouissent donc de ce progrès dans la locomotion parisienne! Ce n'est pas encore l'omnibus de nuit tel qu'il existe à Londres, mais c'est peut-être un acheminement.

QUATRE NOUVEAUX SOUS-MARINS

Le ministre de la marine vient de signer la mise en construction de quatre nouveaux sous-marins qui porteront les noms suivants : le *Farfadet*, le *Gnome*, le *Korrigan* et le *Lutin*. Ces quatre sous-marins seront construits à Rochefort sur un modèle fourni par M. Maugas, ingénieur de la marine.

NOUVELLES DIVERSES

Les travaux de l'Ouest

M. Pierre Baudin, ministre des travaux publics, accompagné de M. Déjean, chef de son cabinet, et de M. Perat, chef de son secrétariat particulier, est allé cet après-midi visiter les travaux que la Compagnie de l'Ouest fait exécuter en ce moment dans Paris.

Il s'est rendu à la gare du Trocadéro, où il a été reçu par M. Marin, directeur de la Compagnie, et Gay, président du conseil d'administration, et il a parcouru jusqu'à la Seine toute la nouvelle ligne de la rive droite.

Il a suivi ensuite la ligne de la rive gauche depuis le pont de Grenelle jusqu'à la gare des Invalides et a visité la gare dans tous ses détails, en se faisant donner par les ingénieurs des renseignements sur les principales dispositions techniques adoptées.

Les désespérés

A midi, une femme Deletraz, âgée de soixante-quatre ans, demeurant rue Godefroy-Cavaignac, 19, a été trouvée pendue dans sa chambre.

— Un courtier nommé Marc Riffel, âgé de soixante et un ans, demeurant rue de Paradis, 6, s'est donné la mort à une heure en s'asphyxiant à l'aide d'un réchaud.

Nécrologie

On annonce la mort de M. Piéchaud, médecin adjoint au Sénat.

M. Piéchaud était chevalier de la Légion d'honneur depuis la dernière promotion.

Un drame dans une épicerie

M. de Valles, juge d'instruction, a interrogé cet après-midi, pour la dernière fois, la femme Burman qui, au mois de juillet, à Courbevoie, déguisée en garçon épicier, pénétra dans les magasins de son mari et le tua d'un coup de revolver.

Le mystère de l'avenue du Bois

Les ossements féminins découverts hier au cours des travaux effectués sur l'emplacement de la maison de M. de Villemessant, avenue du Bois, ont été examinés ce matin à la Morgue, par M. Socquet, médeci-légiste. L'examen du docteur continuera cet après-midi.

M. Montlahuc, commissaire de police, poursuit son enquête sur cette découverte mystérieuse. Il a interrogé ce matin l'ancienne concierge de la maison, qui n'a pu lui fournir aucun renseignement de nature à aider à l'éclaircissement du mystère.

Le docteur Floquet a continué cet après-midi, à la Morgue, l'examen du squelette de femme trouvé 64, avenue du Bois-de-Boulogne.

Le parq et n'a encore désigné aucun juge pour cette affaire.

Incendie d'une filature

On mande de Mulhouse :

Au cours de l'incendie de la filature Vaucher, qui a été détruite ce matin, trois personnes ont été blessées, une autre a été tuée. Les pertes sont considérables.

LE TRIOMPHE DE NOSTRADAMUS

Des voyantes qui ne voient pas. — Un prophète qui voit trop.

Il est peut-être cruel de le constater, mais les *voyantes* ont mal vu. Elles ont vu Dreyfus acquitté et il a été condamné. Elles ont vu Dreyfus mourant à la suite du jugement, et depuis huit jours il se promène.

Décidément l' « Affaire » n'a pas mieux inspiré les voyantes que les politiciens.

Seul, l' « ange », que j'ai pu interroger ne s'est pas trompé. Il est vrai qu'il s'est bien peu avancé. A la question précise que je posais à Mlle Couesdon : Dreyfus sera-t-il acquitté ou condamné? Il me fut répondu que sur ce point l'ange n'avait pas d'opinion. Je n'insistai pas.

Quant aux résultats **généraux** de l' « Affaire », l'ange les définit en termes vagues et élastiques :

Ce n'est pas ce qu'on eût pensé;
Vous n'en serez pas aisés.

De même Mme Bailly refusa de donner aux curieux dessins du marc de café une signification trop précise. Elle se contenta d'y lire les chiffres des différentes sommes mises en mouvement pour les nécessités de l' « Affaire » et une addition patiente lui donna un total de 78 millions. M. de Freycinet avait parlé de 45 millions. Mme Bailly et l'ancien ministre de la guerre ne sont pas d'accord sur la question des chiffres, voilà tout! M. Cornély, qui a posé cette question, fera bien de consulter Mme Bailly.

Voilà pour ce qui concerne la « double vue » prudente, celle qui hésite et se méfie toujours un peu des faits positifs qui viennent parfois tout à l'encontre des visions les plus précises et les plus claires.

C'est ce qui est arrivé à Mme Mongruel et à Mme Bonnard, qui toutes deux ont vu avec une grande netteté des faits qui malheureusement pour elles n'ont pas eu lieu.

Je leur dois pourtant cette excuse, c'est qu'elles parlaient non pas à « l'état second », mais d'après les souvenirs de précédents états magnétiques. Leur mémoire a pu les tromper. Et c'est même la seule explication admissible, sous peine de ne plus ajouter foi à la seconde vue, ce qui serait trop grave.

Mme Montgruel était convaincue que Dreyfus serait acquitté et elle me fit pour les lecteurs de l'*Echo du Merveilleux* le récit d'une consultation qu'elle donna à M. Antide Boyer dans un temps où celui-ci se montrait très inquiet au sujet de sa future réélection.

« Je présumai de sa réelection, dit Mme Mongruel. Enfin, au moment de sortir du sommeil magnétique, je lui dis sans transition : « Ah! vous savez, Dreyfus sera acquitté. »

M. Antide Boyer fut réélu, mais Dreyfus fut condamné. Il était donc fondé à croire d'une manière aveugle aux prédictions de Mme Mongruel et les assertions de celle-ci ont peut-être été le seul fondement de ses convictions.

Décidément, après l'ingérence du clergé en matière politique, je crains bien que l'on n'ait à surveiller l'intervention des voyantes plus ou moins lucides.

En tout ceci, le « Merveilleux » comme dirait Gaston Méry, n'apparaît guère, si l'on considère qu'il n'y a rien de merveilleux à voir de travers ou à ne pas voir du tout. Mais là où les voyantes ont échoué, les prophètes ont réussi, et Nostradamus, paraît-il, sauve la situation.

Le prophète des salons semble avoir désigné les événements de ces deux dernières années avec une étonnante clarté.

Dans ses fameux quatrains, Nostradamus aurait prédit non seulement la condamnation de Dreyfus et sa grâce, mais aussi tous les faits contemporains : la décision de la chambre criminelle, l'action de M. Waldeck-Rousseau (irrévérencieusement appelé Rousseau par Nostradamus), les ligues, les conflits de l'opinion, le procès de Rennes et le fort Chabrol.

Voici le commentaire curieux que donne un homme fort compétent en la matière, M. de Vignois, sur le quatrain intitulé : « La Grâce de Dreyfus » et qui est ainsi conçu :

Auprès du lac Leman sera conduite
Par grâce étrange cité voulant trahir
Avant son meurtre à Augsbourg la grande fuite,
Et ceux du Rhin la voudront envahir.

« Par suite d'une grâce incompréhensible, explique M. de Vignois, on fera la conduite jusqu'au lac Leman de celui qui voulait trahir la France qui lui avait donné droit de cité. Les juifs en grand nombre fuiront auparavant en Allemagne. »

Hum! La fin de l'explication me paraît un peu tirée par les cheveux et, à vrai dire, je n'y vois pas grand'chose. Mais il est déjà très joli que Nostradamus, qui vivait vers l'an 1500, ait prédit la condamnation de Dreyfus et sa grâce. Il n'en fallait pas moins pour convaincre de mauvaise foi évidente les gens qui ne croient pas aux visions et ne se fient qu'aux prévisions.

André Gaucher.

JOURNAUX DU SOIR

ÉLOGE INATTENDU

La Patrie publie l'entrefilet suivant :

La presse anglaise s'est montrée particulièrement grossière à l'égard de la France pendant le procès de Rennes. Lorsque Dreyfus fut condamné pour la deuxième fois, un journal de Londres déclara que les généraux français étaient « tombés au-dessous des forçats » et, encore, était-il demandé pardon à ces derniers d'une telle comparaison.

Or, ce matin, un journal français dit :

Nous tenons en trop haute estime la presse anglaise, une des gloires de l'activité britannique, et *l'une des lumières de l'intelligence universelle*, pour ne pas signaler, *avec émotion et reconnaissance*, une lettre adressée au *Times*, par sir Edward Russell, qui propose à ses confrères de s'unir pour rendre hommage à l'altitude du *Figaro*.

Le *Figaro* a pourtant eu connaissance des injures déversées sur notre armée par les fils d'Albion! Sa reconnaissance et son émotion nous montrent les sentiments des bons dreyfusards....

RETOUR DE L'AMIRAL DEWEY

Le Temps estime qu'à son retour aux Etats-Unis, l'amiral Dewey connaîtra les joies d'une grandiose réception populaire, sans pour cela vouloir faire le jeu du militarisme impérialiste.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France